Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro ERMO : 0470062
Centre d'intérêt : 260

Dussault, Gabrielle.

Troubles linguistiques et apprentissages scolaires : recherche / présentée par Gabrielle Dussault. -- [Beauport] : Commission scolaire Beauport, 1980.
12 f. ; 28 cm.

Descripteur(s) : *Trouble du langage *Trouble d'apprentissage *Orthophonie *Rendement scolaire *Français (Langue) *Primaire (Niveau)

L'étude vise à connaître, quatre à cinq ans plus tard, l'évolution d'enfants qui ont été suivis en orthophonie à la commission scolaire Beauport en 1975-1976. Il s'agit d'une part de déterminer l'évolution du trouble linguistique de ces enfants, d'autre part de vérifier si le problème linguistique a eu une influence quelconque sur leurs apprentissages scolaires, tout particulièrement en français.

L'enquête a eu lieu en 1979-1980 auprès d'un échantillon de quatorze élèves représentatif des divers problèmes linguistiques dépistés à la commission scolaire Beauport. Ces enfants avaient été suivis en orthophonie, en 1975-1976, alors qu'ils étaient en classe de maternelle (10), en classe de maturation (3) ou en première année (1). Un échantillon de cinq enfants faibles en français mais n'ayant jamais présenté de trouble linguistique a servi de groupe de contrôle. Un questionnaire a été envoyé aux parents et aux professeurs, questionnaire visant à recueillir des indications linguistiques, comportementales et scolaires sur les enfants sélectionnés. Les enfants ont ensuite été évalués au plan du langage à l'aide de tests et on leur a demandé de rédiger une composition libre.

S'il y a parfois un lien entre le trouble linguistique et le trouble d'apprentissage du français, il est rare que les mêmes erreurs apparaissent aux deux niveaux. Il semble que la grande majorité des enfants traités en orthophonie aient récupéré: 64,3% ont un langage normal et les autres ne présentent plus que des séquelles de leur problème linguistique. Toutefois, les enfants qui ont eu un trouble important du langage ont plus de chances de présenter des difficultés d'apprentissage du français, et ce même s'ils récupèrent complètement au niveau du langage oral. Les enfants qui ont eu un trouble linguistique représenteraient d'ailleurs une population à haut risque quant à l'apprentissage du français.

Type de document : r
Région(s) administrative(s) : 03
Notice(s) connexe(s) : 0470063, 0470064

EDUQ 8470062

TROUBLES LINGUISTIQUES ET APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Recherche présentée par
Gabrielle Dussault
Orthophoniste-Audiologiste
C. S. R. JUIN 1990

TROUBLES LINGUISTIQUES ET APPRENTISSAGES SCOLAIRES

OBJECTIF

Le but de cette étude est de connaître l'évolution des enfants qui ont été suivis en orthophonie à la Commission scolaire Beauport il y a 4 et 5 ans (1975-1976).

Nous cherchons d'une part à connaître l'évolution du trouble linguistique de ces enfants et d'autre part à vérifier si le problème linguistique a eu une influence quelconnue sur leurs apprentissages scolaires plus particulièrement l'apprentissage du français.

MÉTHODE

Il existe très peu de recherche de cette nature dans la littérature française et américaine. De plus, aucun service d'orthophonie hospitalier ou scolaire n'a fait une telle recherche dans la région 03. Nous avons cherché également à nous documenter auprès de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Sherbrooke mais leur recherche concernait davantage des enfants qui avaient eu un programme de stimulation que ceux qui avaient eu de la rééducation orthophonique. Nous avons donc dû déterminer au meilleur de notre connaissance la procédure, les critères d'évaluation et d'analyse des résultats.

Nous avons d'abord fait parvenir un questionnaire aux parents et aux professeurs des enfants sélectionnés, questionnaire nous donnant des indications linguistiques, comportementales et scolaires. Par la suite, les enfants ont été réévalués au plan du langage et ils nous ont fourni un échantillon d'écriture spontanée (composition libre).

A partir de là, nous avons analysé leurs résultats et tenté de tirer des conclusions.

SUJETS

Quatorze (14) enfants ont été sélectionnés. Nous avons essayé , compte tenu que nous ne pouvions pas revoir tous les enfants, d'avoir un échantillon représentatif des divers problèmes linguistiques rencontrés dans notre commission scolaire.

A. Problèmes linguistiques:

Les quatorze (14) enfants présentaient les problèmes suivants en 1975-1976, alors qu'ils étaient soit en classe maternelle (10) soit en classe de maturation (3) soit en première année (1)

6 cas d'articulation *	3 mineurs (A mi) 2 modérés (A mo) 1 sévère (A s)
2 cas d'articulation / parole **	1 modéré (A/P mo) 1 sévère (A/P s)
2 cas de parole	2 modérés (P mo)
1 cas de parole / langage ***	1 modéré (P/L mo)
3 cas d'articulation / parole /langage	3 sévères (A/P/L s)

* Un problème d'articulation "concerne la prononciation des sons caractéristiques de la langue... l'enfant ne peut articuler correctement les différents sons..."

** Un problème de parole"concerne ... la prononciation des mots avec leurs différentes syllabes placées dans l'ordre correct."

*** Un problème de langage affecte "le vocabulaire (fort restreint dans ces cas), la construction des énoncés et l'organisation du discours en général."

citations tirées de "Votre enfant apprend à Parler" Jean Rondal, Psychologies et Sciences Humaines, 1979, pp 83-84

B. Cinq (5) enfants ont été sélectionnés par leur professeur. Il s'agit d'enfants faibles en français et n'ayant pas présenté de trouble linguistique. Ces enfants

nous permettront de faire une comparaison entre leur production écrite et celle des enfants faibles en français qui ont eu un trouble linguistique.

C. Ecoles représentées: Les enfants sélectionnés sont inscrits dans sept (7) des onze (11) écoles de la commission scolaire soit: Marie-Renouard, Laval, Marcel-Lortie, Robert-Giffard, St-Edouard, La Ribambelle et St-Michel.

D. Histoire scolaire des sujets:

SUJETS	1975-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81
1		maternelle	1è	2e	3e	4e
2		maternelle	1è	2e	3e	4e
3		maternelle	1è	2e	3e	4e
4		maternelle	1è	2e	3e	4e
5	maternelle	1è	2e	3e	4e	5e
6		maternelle	1è	2e	3e	4e
7		maternelle	1è	2e	3e	4e
8 (mater)	1è	2e	3e	3e	4e	5e
9		maternelle	1è	2e	3e	4e
10 (mater)	maturation	1è TLA	2e	2eTLA	3e	4e
11		maternelle	maturation	1è	2e TLA	3e
12 (mater)	maturation	1è TLA	2e	3e	4e	5e
13 (mater)	maturation	1è	1è	2e	3e	4e
14 (mater)	maturation	1è	2e	PAG	PAG	PAG

REEVALUATION DES ENFANTS

1. Une lettre d'information a été envoyée aux directeurs d'écoles concernés par la recherche les avisant que bientôt nous irions dans leur école réévaluer certains enfants.

2. Deux questionnaires ont été préparés en collaboration avec Marie Desrochers, orthopédagogue et rééducatrice du langage.

. un questionnaire a été envoyé aux parents des quatorze (14) enfants (annexe A).

Par ce questionnaire, nous voulions informer les parents de notre démarche et connaître leur point de vue au sujet du trouble linguistique de leur enfant. Sept (7) parents ont répondu au questionnaire.

. un questionnaire a aussi été envoyé aux professeurs des quatorze (14) enfants (annexe B). Nous voulions ainsi informer l'enseignant de nos démarches et recueillir des renseignements. Douze (12) professeurs ont répondu au questionnaire, les deux autres l'ont fait verbalement lors de notre visite aux enfants.

3. Les tests utilisés lors de la réévaluation des enfants ont été choisis en fonction du trouble linguistique qu'avait présenté l'enfant, de son âge et des tests utilisés lors de sa première évaluation.

Ainsi, la réévaluation a été constituée d'un ou de plusieurs des éléments suivants: Test d'articulation (Université de Montréal), épreuves pour l'examen du langage (Chevrie-Muller, Simon, Decante), enregistrement d'un Corpus quand nous avions déjà un enregistrement datant de 1975-76, évaluation subjective à partir du langage spontané.

Pour tous les enfants présentant des difficultés en français, nous avons obtenu des enfants une production écrite spontanée: rédaction d'un poème, d'une histoire inventée, d'un récit quelconque...

CONSULTATION AUPRES DE LA CONSEILLERE PEDAGOGIQUE EN FRANCAIS

Avec l'aide de Mariel Ducharme, conseillère pédagogique en français, nous avons déterminé les critères d'évaluation du langage écrit des enfants classés "faibles ou moyens faibles en français".

Notre point de départ: "Peut-on faire un lien entre le problème linguistique qu'a présenté ou présente encore un enfant et ses difficultés scolaires en français ?"

Comme beaucoup d'enfants ont des problèmes d'apprentissage du français sans trouble linguistique, nous avons convenu d'essayer de partir des caractéristiques du trouble linguistique et de voir si on peut retrouver les mêmes erreurs au niveau du langage écrit.

Par exemple, s'il s'agit d'un enfant qui construisait mal ses phrases, omettait les pronoms, utilisait l'infinitif des verbes... retrouve-t-on ces mêmes erreurs dans sa composition écrite?

Autre exemple, s'il s'agit d'un enfant qui racourcissait les mots, omettait des phonèmes, assourdissait les phonèmes sonores, retrouve-t-on ces mêmes erreurs dans sa composition écrite ?

Enfin, nous étions d'accord Mariel et moi, pour dire qu'un problème d'articulation qui origine en général d'une immaturité des organes phonateurs ne pouvait influencer l'apprentissage du graphème correspondant.

En analysant la production de langage écrit des enfants, Mariel suggère que tout enfant, faible en français, pourrait bien faire le même type d'erreurs qu'il ait eu ou non un problème linguistique au point de départ.

Nous nous entendons alors pour obtenir des échantillons de composition écrite spontanée d'enfants, faibles en français, de niveau 3e année et n'ayant pas présenté de problème linguistique.

LES RESULTATS

NOMBRE D'ENFANTS	CARACTERISTIQUES DU PROBLEME LINGUISTIQUE (1975-76)	SEQUELLES DU PROBLEME LINGUISTIQUE	COMPLETEMENT RECUPERES	FAIBLES EN FRANCAIS
7	3 (A mi) 3 (A mo) 1 (A s)	2 2	1 1 1	2 1 (42 %)
1	1 (A/P/ s)		1	
2	2 (P mo)		2	1
1	1 (P/L/ mo)		1	
3	3 (A/P/L s)	1	2	3 (100 %)
TOTAL 14		5 (35.7%)	9 (64.3%)	7 (50%)

TABLEAU SYNTHESE [illegible] PARENTS / PROFESSEURS

iculation ble age neur déré ère	Evaluation scolaire selon le professeur		Influence du trouble du langage sur les apprentissages scolaires		Influence du trouble du langage sur le comportement de l'enfant		Selon le professeur, le langage spontané est-il dans la moyenne ?	Réévaluation du langage + = séquelles	Lien trouble linguistique et faibles en français
	français	math	parents	professeurs	parents	professeurs			
no	moyen	moyen	+	+	+			+	
no	moyen	fort		-		-	+	+	
s	moyen	moyen		-		-	+	-	
no	moyen faible	moyen faible		-		-	+	-	-
/ P s	moyen fort	moyen fort	+	+	-	-	+	-	
no	fort	fort		-		+	+	-	
ni	faible	faible		+		-	-	+	-
no	faible	faible		-		-		-	-
ni	faible	faible		-		-	+	+	-
P/L s	faible	fort	-	-	+	+	+	+	lien partiel
P/L s	faible	faible	+	+	-	-	-	-	+
. no	moyen	moyen	-	-	-	-	+	-	
/L s	faible	faible	+	-	+	-	+	-	+
l	moyen	faible	-	-	-	-	-	-	

1. TROUBLES LINGUISTIQUES

Parmi 14 enfants:

. 9 ont complètement récupéré, c'est-à-dire ont maintenant un langage adéquat

. 5 présentent des séquelles de leur problème linguistique soit:
  - 4 ont gardé un signatisme interdental (A)
  - 1 fait des erreurs occasionnelles dans la structuration de ses phrases (L)

. 12 présentent un langage spontané dans la moyenne selon l'évaluation du professeur.

2. APPRENTISSAGES SCOLAIRES (évaluation faite par le professeur)

A- FRANCAIS

5 sont faibles
2 sont moyens-faibles
5 sont moyens
1 est moyen fort
1 est fort

B- MATHEMATIQUES *

5 sont faibles
1 est moyen faible
4 sont moyens
1 est moyen fort
3 sont forts

* Nous n'avons pas cherché à faire de lien entre le problème linguistique et les mathématiques, nous notons seulement la cote d'évaluation donnée par les professeurs.

3. LIEN TROUBLE LINGUISTIQUE / FAIBLES EN FRANCAIS

Bien que la moitié des enfants (7/14) soient faibles ou moyens faibles en français,

- deux seulement présentent les mêmes types d'erreurs en écriture que lors de leur évaluation linguistique de 1975-76
- un enfant présente des erreurs semblables en écriture que lors de son évaluation linguistique de 1975.

Parmi les 14 enfants, selon l'opinion des professeurs, le trouble linguistique a une influence sur les apprentissages scolaires chez 4 enfants.

4. LIEN TROUBLE LINGUISTIQUE / COMPORTEMENT

Parmi les 14 enfants, selon l'opinion des professeurs et des parents (opinion unanime la plupart du temps), le trouble linguistique a influencé le comportement de 4 enfants. On a traduit cette influence par de la timidité, un manque de confiance, des railleries subies, une attitude renfermée...

5. COMPARAISON / FAIBLES EN FRANCAIS AVEC/SANS TROUBLE LINGUISTIQUE

Quand on compare la production écrite des enfants faibles en français ayant eu et n'ayant pas eu de trouble linguistique, on ne voit pas de différence significative entre les deux groupes.
En effet, dans les deux cas, on retrouve les mêmes erreurs et en quantité à peu près équivalente. Les erreurs les plus fréquentes de ces enfants sont des fautes d'orthographe et de grammaire. Vient ensuite une kyrielle d'erreurs que l'on attribue généralement plus volontiers aux enfants dyslexiques:
substitutions de graphèmes et de mots, phrases mal structurées, mots soudés ou mal séparés, liaisons écrites...
Notons qu'aucun enfant de la présente étude n'est considéré comme un enfant dyslexique. Il s'agit ici de difficultés d'apprentissage du français.

ANALYSE DES RESULTATS

1. LANGAGE ORAL

Il est étonnant que ce soit surtout les troubles d'articulation qui laissent des séquelles. On a l'habitude de les classer parmi les problèmes linguistiques simples et bon nombre d'orthophonistes donnent simplement un programme de correction à domicile aux parents.

Plusieurs explications sont plausibles et pourraient faire l'objet de recherches ultérieures. On peut avancer que ce type de problème linguistique étant considéré comme un problème simple, on ne lui accorde pas suffisamment d'attention et de temps au niveau de la rééducation. Dans la même veine, quand on sollicite l'aide des parents pour corriger un problème simple d'articulation, étant donné qu'ils ne sont pas inquiets par ce problème, ils peuvent se dire que "ça va passer avec le temps" et suivre plus ou moins le programme prescrit. Dans les faits, parmi les 6 enfants présentant un problème d'articulation, il y a eu défaut de collaboration à la thérapie dans 4 cas, soit que le parent ne répondait pas à nos demandes de participation, soit que l'enfant lui-même acceptait mal la rééducation. Par ailleurs, il y aurait lieu de se demander si le moment choisi pour intervenir (5-6 ans) est le plus favorable à la rééducation de ce type de problème. Si l'on croit que les problèmes d'articulation simples sont les plus souvent liés à l'immaturité générale et l'immaturité particulière des organes phonateurs de l'enfant, il y aurait peut-être lieu d'intervenir alors que l'enfant est un peu plus âgé, donc un peu plus mature. La rééducation en serait d'autant facilitée. Enfin, comme de plus en plus d'orthophonistes à l'heure actuelle,nous devons nous poser la question suivante: "Les problèmes d'articulation simples sont-ils des cas aussi mineurs que nous le croyons? Ne faudrait-il pas leur accorder plus de temps et d'attention? "

Par ailleurs, parmi les 14 cas, 11 cas avaient été qualifiés de problèmes modérés ou sévères lors de leur évaluation avant rééducation en 1975-76. De ces 11 cas, 3 enfants présentent des séquelles de leur problème linguistique. On aurait pu s'attendre à trouver davantage de séquelles dans ces catégories de troubles linguistiques étant donné l'importance du problème.

On peut supposer que le moment choisi pour intervenir auprès de ces enfants est favorable (5-6). Puisque le système linguistique de l'enfant est essentiellement celui des adultes dès l'âge de 4 ans à l'exception de l'articulation, l'enfant de 5- 6 ans devrait être assez âgé pour bénéficier de rééducation orthophonique s'il présente un problème de parole et de langage. Par ailleurs, le fait de constater que le problème linguistique est important, n'incite-t-il pas thérapeutes et parents à accorder beaucoup de temps et d'efforts à la rééducation? Dans les faits, cinq (5) de ces onze (11) enfants ont été suivis pendant deux (2) ans en rééducation mais tous les autres (9 parmi 14) l'ont été pour la plupart pendant un an. De plus, il y a eu autant de parents qui ont collaboré à la rééducation (6) qu'il y en a eu qui n'ont pas collaboré (5).

2. LANGAGE ECRIT.

A) Lien trouble linguistique / faible en français

La moitié des 14 enfants qui ont eu un trouble linguistique sont faibles en français mais le nombre d'enfants qui font les mêmes erreurs en écriture qu'en langage oral est trop petit (3) pour conclure qu'un trouble de langage conduit au trouble d'apprentissage. Tout au plus pouvons-nous constater que certains types de problèmes linguistiques risquent plus que d'autres de causer des troubles d'apprentissage. En effet, dans les 3 cas où l'on peut faire un certain lien entre le trouble linguistique et l'apprentissage du français, il s'agit d'enfants qui ont présenté un trouble massif et sévère touchant à la fois l'articulation, la parole et le langage (A/P/L s) .

Si on ne peut pas faire de lien direct entre les erreurs d'écriture et le trouble linguistique pour bon nombre d'enfants, il reste que la moitié des enfants qui ont présenté un trouble linguistique présentent une faiblesse en français. Cette proportion est beaucoup plus forte (50%) que la proportion d'enfants présentant un trouble d'apprentissage au primaire et au secondaire (5.1%) *

* Statistique tirée: L'Ecole Québecoise, Énoncé de Politique et Plan d'action. L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education. (Statistiques pour l'année 1977-78)

B. Comparaison: faibles en français avec et/sans trouble linguistique:

Les résultats obtenus (aucune différence significative entre les enfants faibles en français avec et sans trouble linguistique), nous amènent à constater que les enfants ayant un trouble linguistique et un problème d'apprentissage en français n'ont pas les caractéristiques spécifiques et différentes (erreurs en écriture) des enfants faibles en français sans trouble linguistique. Le trouble linguistique ne devrait pas toujours être considéré comme la cause du problème d'apprentissage mais comme un élément qui rend cet apprentissage plus difficile.

C O N C L U S I O N

Nous sommes conscients que la présente recherche est très fragmentaire et que d'autres études devraient être entreprises afin de répondre à nos interrogations. La présente recherche nous aura au moins permis de constater que s'il y a parfois un lien entre le trouble linguistique et le trouble d'apprentissage du français, il est rare que les mêmes erreurs apparaissent à ces deux niveaux.

...de constater que la très grande majorité des enfants qui ont été traités en orthophonie ont récupéré: 64.3% ont un langage normal et 35.7% ont des séquelles de leur problème linguistique.

... de constater que les enfants qui ont eu un trouble massif de langage ont plus de chances de présenter des difficultés d'apprentissage du français même s'ils récupèrent complètement au niveau du langage oral.

... de constater que les enfants qui ont un trouble linguistique représentent une population à haut risque quant à l'apprentissage du français.

ANNEXE A-

1979-12-18

Cher parent,

Le service d'orthophonie de la Commission scolaire Beauport fait actuellement une recherche auprès des enfants qui ont déjà été vus en orthophonie à la commission scolaire. Nous sollicitons donc votre aide en vous demandant de compléter ce questionnaire.

NOM DE VOTRE ENFANT:_____ PRENOM:_____
DATE DE NAISSANCE:_____ DEGRE:_____ / AGE:_____

1. D'après vous, le trouble de langage de votre enfant est-il actuellement réglé?
   oui ( ) non ( )
   si oui, depuis quand:_____
   si non, expliquez brièvement avec un exemple:_____
   _____
   _____

2. D'après vous, le trouble de langage de votre enfant a-t-il ou a-t-il eu un effet quelconque sur ses résultats scolaires?_____
   _____
   _____
   _____

3. D'après vous, le trouble de langage de votre enfant a-t-il ou a-t-il eu une influence sur son comportement dans la famille, avec d'autres enfants, à l'école... (gêne, refus de parler...)_____
   _____
   _____

Merci de votre collaboration,

Retourner le questionnaire à:

Gabrielle Dussault
Orthophoniste
Commission scolaire Beauport
3301, boul. Mgr-Gauthier
Giffard G1E 2W3.

ANNEXE B-

1979-12-18.

Bonjour

Le service d'orthophonie de la C.S.B. fait actuellement une recherche auprès des enfants qui ont été suivis il y a 3 ou 4 ans en orthophonie.
Dans ta classe, il s'agit de
Tu nous aiderais beaucoup en répondant aux questions suivantes et en nous permettant d'aller réévaluer l'enfant d'ici quelques temps.

1. D'après toi, cet élève a-t-il une difficulté de langage? oui ( ) non ( )
   si oui, expliquer brièvement avec un exemple: _____
   _____
   _____

2. OÙ se situe l'enfant par rapport au groupe quant à ses acquisitions scolaires?

	faible	moyen	fort
en français			
en mathématique			

3. Selon toi, le trouble du langage, s'il existe encore, a-t-il une influence sur ses apprentissages scolaires ? _____
   _____
   _____

4. Selon toi, le trouble du langage, s'il existe encore, a-t-il une influence sur le comportement de l'enfant ?
   ex.: refus de parler, de lire devant le groupe... _____
   _____
   _____

5. Selon toi, l'enfant présente-t-il un langage spontané dans la moyenne (vocabulaire, construction de phrase, temps des verbes) _____
   _____

Merci de ta collaboration,

Retourner à:

Gabrielle Dussault
Orthophoniste
Commission scolaire Beauport
Centre Administratif.